

Saint-Martin-de-Saint-Maixent

BULLETIN MUNICIPAL



2ème semestre 2025

www.saintmartindesaintmaixent.fr



[mairiedestmartindesaintmaixent](https://www.facebook.com/mairiedestmartindesaintmaixent)

Sommaire

	Mot du Maire	p 3
	Point sur les travaux engagés	p 4
	Travaux	p 5 à 8
	Environnement	p 9
	Conseil Municipal des Jeunes	p 10
	Vie scolaire	p 11 à 12
	Jeunesse	p 13
	Vie municipale	p 14 à 17
	Vie citoyenne / Vie communale	p 18 à 21
	Vie associative	p 22 à 25
	Communauté de Communes	p 26 à 28
	Festivités du second semestre	p 29 à 35



MAIRIE

2 rue des Écoles

79400 SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr

Tél 05-49-05-52-52

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi de 13h à 17h

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 13h à 16h30



Imprimerie Prouteau – 79303 Bressuire

Numéro de dépôt légal : BC033780 – 12/2025



Le Mot du Maire



Chèr(e)s Marti-Maixentaises et Marti-Maixentais,

C'est avec une émotion toute particulière que je m'adresse à vous à l'occasion de ce dernier bulletin municipal de la mandature 2020-2026.

Depuis six années, aux côtés de mon équipe municipale, j'ai eu l'honneur et le privilège de servir notre commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent. Ensemble, nous avons œuvré avec constance et détermination pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Six années d'engagement et de réalisations :

De nombreux projets ont vu le jour au cours de cette mandature, fruits d'un engagement collectif et d'une gestion rigoureuse.

Je tiens à souligner avec fierté que **l'ensemble de ces réalisations a été mené sans recours à l'emprunt et sans augmentation de la fiscalité communale** — une performance rendue possible grâce à une politique financière équilibrée et prudente, conduite dans un contexte de crises successives d'une ampleur inédite.

Une commune vivante et solidaire :

Vous découvrirez, au fil de ce bulletin, la richesse des **manifestations et événements** qui ont rythmé la vie de notre commune.

Ces moments de partage et de convivialité, auxquels vous avez été nombreux à participer, ont contribué à **renforcer le lien social** et à **faire vivre l'esprit collectif** qui caractérise Saint-Martin-de-Saint-Maixent. Nous avons clôturé l'année par le traditionnel marché de Noël **offrant une belle synergie** entre les associations, l'équipe pédagogique, les habitants et les élus.

En conclusion :

C'est donc animé d'un profond sentiment d'accomplissement que je m'apprête à conclure ce mandat. Je garderai la fierté du travail accompli et la gratitude d'avoir pu, avec vous et pour vous, contribuer au développement de notre commune.

Je vous donne rendez-vous :

Le 17 janvier pour la cérémonie des vœux,

Les 15 et 22 mars pour l'élection de la nouvelle équipe municipale, appelée à poursuivre, pour une durée de **sept ans**, la mission de service public que nous avons menée avec engagement et conviction.

Recevez, cher(e)s concitoyennes et concitoyens, l'expression de ma **plus sincère considération** et de mon **profond attachement** à notre belle commune de **Saint-Martin-de-Saint-Maixent**.

Votre Maire, Angélique CAMARA



Point sur les travaux engagés

Projet de travaux : où en sommes-nous ?

Rénovation énergétique et optimisation de la salle de Fiol :

En avril 2024, le conseil municipal a retenu le cabinet d'architectes Abi pour mener l'étude de faisabilité de la rénovation énergétique et de l'amélioration de la salle de Fiol. Deux réunions publiques, de nombreux échanges avec les élus et un travail approfondi avec les architectes ont permis de construire **un projet cohérent, réaliste et fidèle aux attentes des habitants.**

Le 20 mai 2025, le conseil municipal a validé la proposition du cabinet Abi pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier.

Depuis, l'ensemble des diagnostics a été mené à bien. Les premières orientations confirment la possibilité **d'améliorer significativement l'isolation du bâtiment grâce à des matériaux biosourcés performants.** Cette approche permettra de **réduire fortement la consommation énergétique de la salle,** rendant le lieu plus confortable, plus durable et plus économique à long terme.

Le 9 décembre 2025, le conseil municipal a voté la demande de subventions auprès des différentes institutions.

- ♦ **Coût total estimé du projet : 671 096 € HT**
- ♦ **Subventions sollicitées (DETR, SIEDS, Communauté de communes) : 335 938 €**
- ♦ **Auto-financement de la commune : 335 158 €**

Ce projet, construit avec vous et pour vous, respecte les contraintes du PLUi ainsi que les objectifs du Zéro Artificialisation Nette des sols. **Grâce à cette démarche participative et responsable, il répond pleinement aux besoins exprimés par les Marti-Maixentais.**

La réalisation complète du chantier dépassera la durée de la mandature actuelle. Mais être élu, c'est aussi préparer l'avenir et engager, dès aujourd'hui, les transformations qui amélioreront durablement votre cadre de vie.

L'ombrière solaire située aux ateliers techniques sera réalisée au premier semestre 2026, tout comme l'installation de **la borne électrique** place de la mairie, qui a connu un léger retard mais reste pleinement engagée dans notre programme de transition énergétique.

Les travaux d'envergure nécessitent du temps, car ils engagent durablement l'avenir de notre commune. Avant de lancer chaque chantier, des études, des diagnostics, des comparatifs, des consultations et des phases de planifications doivent être effectués afin de garantir des réalisations solides, efficaces et pérennes. Ces étapes, parfois longues, sont indispensables pour éviter les erreurs, maîtriser les coûts et assurer la qualité des aménagements.

La feuille de route s'établit avec une conviction simple : prendre le temps de bien faire, c'est offrir aux habitants des infrastructures sûres, modernes et adaptées à leurs besoins. Chaque décision est guidée par l'intérêt général, pour que les travaux réalisés aujourd'hui deviennent le cadre de vie agréable et durable de demain.

Balisage Circuit vélo

Dans le cadre de la mobilité douce, la municipalité a balisé un deuxième parcours vélo (Allée—Retour) partant de la Mairie en direction de :

- St Maixent L'Ecole
- Soignon
- Fiol
- Mounée.



Réfection salle du Conseil

Réfection de la peinture de la salle du Conseil Municipal pour un montant de : **2 325.60 €.**



Les tables et les chaises ainsi que deux fauteuils ont été remplacées pour un montant de : **6 670.15 €.**

Remplacement des portes au Groupe Scolaire

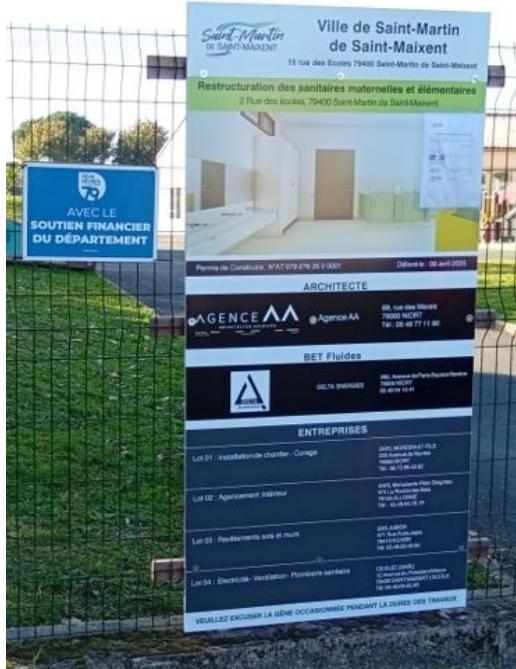
A la suite de la tempête, les portes endommagées ont été remplacées pour un montant de : **5 759.05 €.**
(avec une prise en charge partielle par l'assurance).



Travaux d'été

Entretien du Groupe Scolaire

Rénovation des sanitaires



Derniers réglages avant la mise en service.

Au cours de la période estivale, les sanitaires des sections maternelles ainsi que ceux de l'école primaire, filles et garçons, ont été entièrement rénovés. Malgré un calendrier particulièrement contraint, les différents corps de métier sont parvenus à achever les travaux, juste avant la rentrée scolaire, offrant ainsi aux élèves un environnement alliant intimité, sécurité et confort.

Coût global de l'opération : **126 295.66 €**. La commune a perçu des subventions de l'Etat (38 600 €), de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre (22 500€), du Conseil Départemental (9352.77 €). Soit un total de subventions de : **70 452.77 €**.

Nettoyage de la toiture



L'entreprise HERPIN est intervenue pour assurer le nettoyage complet de la toiture de l'école pour un montant de 13 176 €.

Cette opération de maintenance permet de préserver le bâtiment et d'améliorer l'aspect général.

Vestiaires du stade

En 2024, le Conseil municipal avait pris la décision de procéder à la fermeture de l'abri situé à l'extrémité du vestiaire du stade, en raison des actes d'incivisme récurrents.

L'intervention des agents techniques pour la réalisation du gros œuvre, ainsi que celle de l'entreprise Laforgue pour l'exécution de l'enduit, est à souligner.



Les vestiaires du terrain de football sont désormais pourvus d'une salle d'une superficie de 16 m². Les travaux ont été en partie réalisés par les agents techniques. Seul le crépi a été effectué par une entreprise.

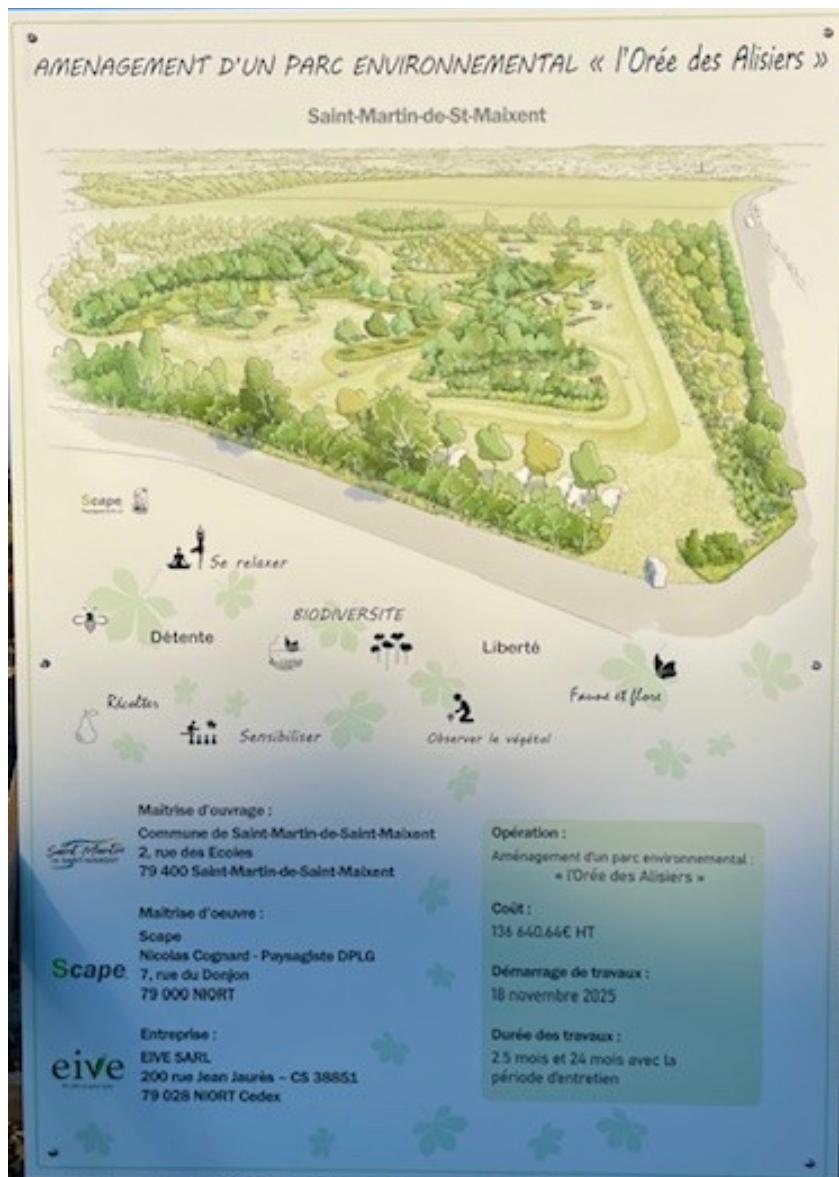
Table de pique nique

Rue de la Bellecour, une table de pique-nique a été installée derrière la mairie, elle est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite pour un montant de **1 159.20 €**.



Plantations au village de Gentrax

«Chaque arbre que l'on préserve est une promesse silencieuse faite au temps»



Une subvention vient de nous être accordée par le Conseil Départemental d'un montant de **5052 €** dans la cadre du Contrat Ambition 2023-2028 « Bocages et Vergers ».

À l'issue de plusieurs ateliers participatifs et réunions publiques, le sol est désormais apte à accueillir une palette végétale riche et pleinement adaptée aux conditions climatiques.

Il accueillera un ensemble harmonieux d'essences fixatrices d'azote associé à des espèces nourricières telles que l'arbousier, le cassisier, le noisetier, le groseillier, le prunellier, le cornouiller, le mirabellier, le framboisier, le pommier, entre autres.

Durant plus d'une année, l'entreprise EIVE en assurera le suivi et l'entretien. Chaque plant bénéficiera d'un paillage de lin favorisant la conservation de l'humidité, tandis que les protections de tronc, entièrement biodégradables, veilleront à la bonne croissance des jeunes sujets.

Ce lieu, appelé à évoluer, a vocation à demeurer ouvert à toute personne souhaitant se détacher du matériel pour renouer avec le vivant.





Election du Conseil Municipal des Jeunes : une belle expérience citoyenne



Le lundi 22 septembre, la salle d'arts plastiques s'est transformée en véritable bureau de vote pour accueillir nos jeunes citoyens.

Dans une ambiance solennelle, les élèves se sont succédés par groupe classe pour vivre leur première expérience démocratique. Munis de leurs bulletins et d'une enveloppe, ils ont découvert le passage dans l'isoloir avant de glisser leur vote dans l'urne officielle.

Cette journée a suscité de vives émotions chez nos jeunes électeurs : du stress au moment du passage à l'acte, mais surtout une immense satisfaction et une grande fierté d'avoir « voté comme leurs parents ».

Cinq élèves de CM1 ont ainsi été élus : Savanah JACQUETIN-NOELLE, Enora ROBICHON BRENET, Eloïse SIRET, Timéo GIRARD et Zohan SUIRE.

Ils rejoindront les cinq conseillers élus l'année dernière, qui assureront leur rôle de « tuteurs ». Ce mandat de deux ans, rythmé par une réunion trimestrielle, permettra aux jeunes élus de mener à bien leurs projets communs et de les voir aboutir.

La cérémonie d'investiture a eu lieu le 24 septembre à la mairie. Entourés de leur famille, les nouveaux conseillers municipaux juniors ont reçu leur écharpe tricolore, symbole de leur engagement au service de la commune.

Félicitations aux jeunes élus pour leur implication citoyenne !



Groupe scolaire Emile Naslin : Rentrée



Cette année, 125 élèves sur 5 classes (de la PS au CM2) avec un dispositif ULIS (Unité Localisée d’Inclusion Scolaire) sont accueillis.

Lors de ce premier trimestre, les élèves ont été sensibilisés au respect de la nature lors de l'action « Nettoyons la nature ». Ce projet est aussi l'occasion de découvrir les alentours de l'école.

Puis avant les vacances d'automne, nous participons à la course solidaire ELA. Lors de ce projet les élèves échangent avec un sportif. Cette année Sébastien GUITARD est venu pour discuter avec les élèves. Il a présenté son parcours. Les élèves ont été impressionnés par ses exploits sportifs et sa positivité. Il leur a permis de découvrir le handisport.

Le vendredi 17 octobre, les élèves investissent le parc du Vallon pour courir. Cette course, sous le soleil cette année, est un moment très apprécié de tous. Pour clôturer cet après-midi festif, les élèves partagent un gouter bien mérité après l'effort.



Les interlocuteurs du Groupe scolaire Emile Naslin

Les deux classes de maternelle disposent chacune d'une ATSEM* Mme Muriel Damy et Mme Marlène Bessac, également présentes auprès des élèves pour le repas. Trois AESH* accompagnent les élèves en situation de handicap : Mme Marianne Guichard (ULIS)*, Mme Mylène Brunet et Mme Athéna Tsangarakis.

L'équipe enseignante est composée de Mme Boinot, Mme Hugonnaud, Mme Carbonnier, Mme Sesriault, Mme Johan, Mme Boissinot (uniquement le lundi) et Mme Tirveillot, directrice.

La garderie est ouverte de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30, les enfants sont accueillis par : Mme Stéphanie Martin et M. Mathis Veillon, agents de la Communauté de Communes, qui assurent également la surveillance cour.

Mme Nelly Pouponnot, agent de la Communauté de Communes, assure l'entretien des locaux.

Le restaurant scolaire Louise Michel reçoit environ 120 enfants chaque midi, les repas sont préparés sur place par Mme Patricia Millet et M. Erwan Delavault, agents de la Communauté de Communes. Le tarif du repas est de 2.70€

*ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, *AESH : Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap, *ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Octobre rose



En soutien à la campagne Octobre Rose, les agents de la garderie, l'ensemble de la communauté éducative du groupe scolaire Émile Naslin ainsi que la municipalité se mobilisent, comme chaque année, afin de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche collective de prévention et de solidarité envers toutes les femmes concernées.



Dispositif Argent de Poche

Cette année, trois jeunes résidents de la commune, âgés de seize à dix-sept ans ont participé au dispositif « argent de poche ». Ils ont tous bénéficié d'une période de deux semaines, durant laquelle ils ont été amenés à effectuer des activités telles que le nettoyage, le rangement, la saisie informatique ou encore de menus travaux d'entretien.

Pour la majorité d'entre eux, cette expérience constitue une première incursion dans le monde du travail, offrant l'opportunité de percevoir une rémunération d'argent de poche. En effet, ils ont reçu 15€ pour une durée de travail journalière de trois heures et trente minutes, comprenant une pause de trente minutes.

Ainsi pour deux semaines travaillées, chaque jeune a perçu 150 €. Cette initiative est encadrée par la Direction Départementale de Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDECSP).

L'engagement de ces jeunes a été unanimement salué, et particulièrement apprécié. Leur motivation a été manifeste et leur implication mérite d'être mise en valeur.



Pour l'encadrement des jeunes, les trois agents techniques ainsi que Loëtitia, assistante de gestion administrative sont chaleureusement remerciés pour leur accompagnement.



- ⇒ Delyah a effectué de la saisie informatique et effectué du rangement en mairie.
- ⇒ Enzo a entre autre nettoyé toutes les tables et chaises de la salle de Fiol.
- ⇒ Joshua a participé à divers travaux extérieurs en lien avec les végétaux .



Arrivée du troisième agent technique

Monsieur Jérôme MERIOT, agent technique responsable du service, fort de plus de vingt ans d'expérience, a rejoint l'équipe cet été, apportant avec lui son expertise. Il assure désormais la coordination de ce service.



Investissement matériel professionnel

Afin de préserver la santé et les conditions de travail de ses agents techniques, il a été procédé à l'acquisition d'un taille-haies et d'un rotofil tous deux électriques. Plus légers et nettement moins bruyants que les équipements thermiques, ces outils participent à une démarche durable et respectueuse du bien-être au travail.

Montant de l'investissement : 4 789 €





Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026

En 2026, notre commune réalisera le recensement de sa population. Cette opération permettra de mieux connaître l'évolution du nombre d'habitants, leurs besoins et les caractéristiques des logements, afin d'adapter les services publics. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé.

Pour cette mission, deux agents recenseurs ont été recrutés.



Laetitia



Clément

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Les étapes :

- Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
- Puis, un agent recenseur recruté par la commune vous déposera une notice internet
- En cas de non réponse, l'agent recenseur se présentera à nouveau à votre domicile. Si vous êtes absent, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires.
- Suivez simplement les instructions indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, conservez-le précieusement.

La réponse au questionnaire du recensement est obligatoire

Le recensement par internet est la solution la plus simple et la plus rapide pour vous faire recenser !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.





Vie Municipale

Broyage de sapins de Noël



Elections Municipales 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES
LE 15 ET 22 MARS 2026

La date limite des inscriptions est fixée :

- En ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) : mercredi 4 février 2026*
- En mairie : vendredi 6 février 2026*

Prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile



Espace sans tabac

Dans le cadre du Programme national de **lutte contre le tabac 2023-2027**, dont le but est d'arriver à une génération sans tabac à l'horizon 2032, le Gouvernement a décidé de gravir une nouvelle marche, en créant partout en France de nouveaux espaces libérés du tabac. Ceux-ci concernent en premier lieu les endroits fréquentés par les enfants et les familles, qu'il est primordial de protéger.



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires.
Pour arrêter de fumer, faites-vous aider.
Rendez-vous sur tabac-info-service.fr ouappelez le 3989.

Articles R3512-2 et R3515-2 du code de la santé publique

Le tabac n'a pas sa place là où l'on joue, apprend, respire.
Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.



Service à la population



Le rendez-vous du jeudi matin à ne pas manquer !



« Jammet sans ma cochonaille »
et « l'épicier ambulant »

Retrouvez votre petit marché convivial,
tous les jeudis de 9h15 à 12h30 sur la
place de la mairie

Venez découvrir des produits locaux et
échanger avec des commerçants
passionnés.

**Un moment chaleureux, authentique...
avec plein de bonnes choses à emporter !**



Marché des producteurs locaux, le deuxième vendredi de chaque mois

Par beau temps sur la place de la mairie sinon retrouvez vos producteurs à la salle de Fiol.

**MARCHÉ de
PRODUCTEURS
locaux**

le 2^{ème}
vendredi de
chaque mois
17h à 19h

Salle de Fiol

La Municipalité apporte son soutien à l'AMAP de la Cerisaie et son marché de producteurs locaux, **en libre accès**,
venez à la rencontre des producteurs locaux et profitez de produits Bio

Œufs, Farine, Pâtes, Poulets, Miel, Pain, Fromages de chèvre, Fraises
Bières, Savons, Tissus lavables et recyclables ...

  Amap de la Cerisaie

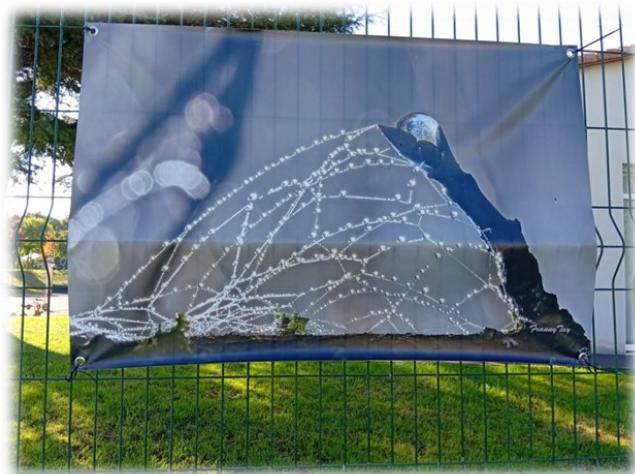
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



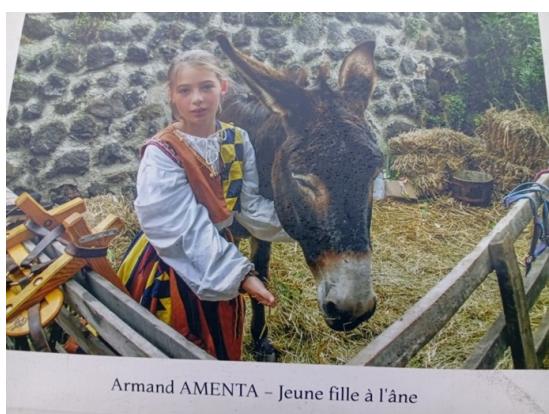
Exposition photos

Soucieuse de créer du lien et de rendre la culture accessible à tous, la Municipalité a déployé une exposition photographique sur bâche devant l'école.

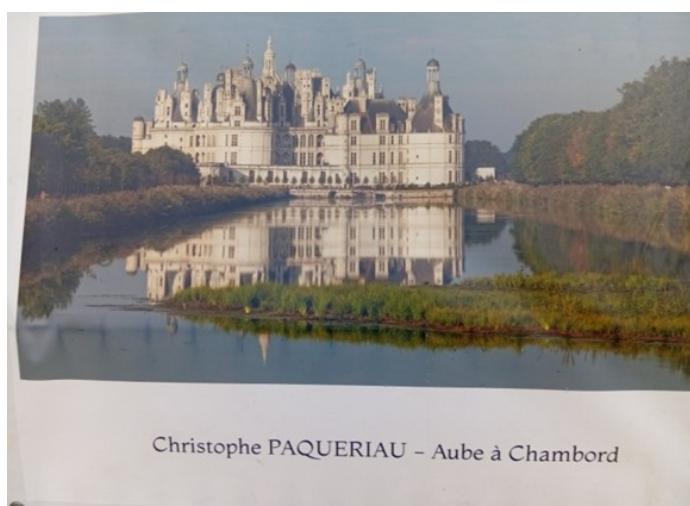
L'eau (de Juin à Octobre)



Châteaux et Personnages (d'octobre à Décembre)



Armand AMENTA - Jeune fille à l'âne



Christophe PAQUERIAU - Aube à Chambord

Merci à Michel REGNIER, Président de l'association Alpha Pixel Passion, pour le prêt des supports.



Vie citoyenne

Numéros Utiles



La Conciliation de Justice

5 bonnes raisons de tenter la conciliation :

1. Rapide	4. Droits préservés
2. Gratuite	5. Accord officiel
3. Confidentielle	

Elle concerne :

- Relations de voisinage (nuisance, litige entre personnes ...)
- Relations locataire / bailleur ...

Votre interlocuteur sur St Maixent L'Ecole sur rendez-vous :

Mme Corinne Lunéville / corinne.luneville@conciliateurdejustice.fr / Tel : 06.08.54.56.75



Services d'écoute et de soutien disponibles

SOS Amitié Niort • 05.46.45.23.23

Un service d'écoute anonyme, gratuit et confidentiel, disponible pour toute personne qui ressent le besoin de parler. Des bénévoles formés vous écoutent avec bienveillance et sans jugement, dans le respect de votre rythme et de votre cheminement.

3114 – Numéro national de prévention du suicide

Un numéro unique, accessible 24h/24 et 7j/7, pour toute personne en détresse psychologique ou inquiète pour un proche. Des professionnels sont à l'écoute pour apporter un soutien immédiat et orienter vers les ressources adaptées.



Ces services gratuits garantissent anonymat et confidentialité



Etat civil 2025

- ◊ **Nombre de naissance : 4**
- ◊ **Nombre de mariage : 3**
- ◊ **Nombre de PACS : 1**
- ◊ **Nombre de décès : 11**



Les règles de protections de données personnelles de nos administrés sont respectées conformément à la loi RGPD.

Électricité : évolution des heures pleines / heures creuses



Les plages Heures Pleines / Heures Creuses évoluent et vous vous interrogez sur l'impact pour votre contrat ?

Pour les clients SÉOLIS, **les heures creuses restent inchangées pour le moment**. Cette évolution se déployera à compter de fin 2026.

En effet, cette évolution vise à aligner les plages tarifaires au rythme de la production renouvelable notamment solaire et à décaler la consommation vers des périodes moins critiques pour le réseau. Elle s'applique en premier lieu aux territoires ayant atteint un taux de déploiement du compteur Linky supérieur à 90 %.

Le moment venu, **SÉOLIS vous accompagnera à chaque étape** et vous tiendra informé(e) de toute évolution concernant votre contrat.

Saint-Martin Loisirs

L'association Saint-Martin Loisirs a tenu son assemblée générale le 28 novembre dans la salle de Fiol. Elle propose encore en 2026 un certain nombre d'activités dont le calendrier a été arrêté comme suit :

- Galette : samedi 10 janvier
- Randonnées d'une dizaine de kilomètres : 4 janvier, 1^{er} février, 8 mars, 26 avril, mai (randonnée Edmond Proust), 7 juin, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre ;
- Soirées à thème : soirée crêpes vendredi 6 février, soirée raclette vendredi 20 mars, bowling vendredi 9 octobre ;
- Repas de l'association : le 26 juillet au four à pain ;
- Repas inter association : le 30 août au stade ;
- Four à pain : 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai (fête du pain), 27 septembre, 18 octobre, 22 novembre (beaujolais), 20 décembre (pains de Noël) ;
- Voyage : Visite du château de Chenonceau (participation financière de l'association) ;
- Activités annexes : participation de l'association à Traverse !, à l'organisation du 13 juillet et au marché de Noël ;
- Réunion de l'activité loisirs créatifs : tous les mercredis après-midi ;
- L'assemblée générale en 2026 aura lieu le 27 novembre à 20h30 dans un lieu à définir.

Comme vous pouvez le constater, les activités sont nombreuses et variées. Si vous êtes intéressés par l'une d'entre elle, ou plusieurs, n'hésitez pas, rejoignez notre association et contactez-nous au 06.42.35.83.85 ou par mail à saint.martin.loisirs.79400@gmail.com. En 2026, la cotisation reste à 10€ pour toute l'année. Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter notre site : <http://www.saint-martin-loisirs.fr> .

Les membres du bureau et tous les adhérents de l'association « Saint-Martin Loisirs » vous souhaitent leurs meilleurs vœux et une bonne année 2026.



USPM 2025-2026



NOTRE HISTOIRE EN QUELQUES DATES



PREMIÈRE COUPE DES DEUX-SÈVRES REMPORTÉE.



FUSION AVEC L'ESPOIR MAIXENTAISS FOOTBALL → IDENTITÉ RENFORCÉE, PRÈS DE 250 LICENCIÉS.



L'AVENTURE CONTINUE

2015	2018	2020	2021	2025	2026...
FUSION DU SASM FOOTBALL ET DE L'US SAVRES → NAISSANCE DE L'USPM. 	ACCESSION DE L'ÉQUIPE FANION EN RÉGIONAL 3 (PENDANT 3 SAISONS).		CRÉATION DE LA PREMIÈRE ÉQUIPE FÉMININE À 8 DE L'HISTOIRE DU CLUB. 		

L'Union Sportive Pays Maixentais (USPM), c'est :

- 265 licenciés (de 5 à 80 ans)
- 13 équipes engagées
- 20 éducateurs et 15 bénévoles actifs
- Des milliers de spectateurs chaque saison
- Une présence digitale en forte croissance (+4000 visites/mois sur notre site, +1000 abonnés sur les réseaux sociaux)

L'USPM, c'est bien plus qu'un club de football : c'est une aventure humaine et collective. Chaque week-end, nos joueurs et joueuses, nos éducateurs, nos bénévoles et nos supporters créent des moments de convivialité, de lien social et d'émotion partagée.

ROSSARD Loïc 06-18-16-11-18

BOURDIN Laurent 06-20-93-46-86

uspaysmaixentais79@gmail.com

«Ensemble, faisons grandir l'USPM et écrivons la suite de son histoire.»

Laurent Bourdin & Loïc Rossard, Co-Présidents de l'USPM

ACCA



La chasse au petit gibier devant soi avec son chien, appelée «chasse à la billebaude»

Une école de patience et d'humilité !

Combien de fois on revient bredouille ! Et pourtant c'est dans cette incertitude que réside le charme de la billebaude.

Elle célèbre la liberté, l'imprévu et la complicité entre l'homme et son chien. Chaque arrêt du chien est une victoire, une belle récompense pour tous ces kilomètres parcourus sans rien voir. Dans les lumières rouges de l'automne et grises de l'hiver chasser à la billebaude c'est embrasser une tradition où la quête prime sur le résultat.

Chasser à la billebaude c'est marcher sans itinéraire, dans l'espoir d'un arrêt ; chaque pas est une promesse ; chaque silence une attente ; lorsque le chien s'immobilise, le cœur s'emballe.

Evènements ACCA

Repas ACCA



Notre traditionnel repas choucroute s'est déroulé à Fiol, le samedi 29 novembre 2025. La salle était comble.

Méchoui

L'ACCA organisera pour la première fois un méchoui le samedi 30 mai 2026, à partir de 12 heures, au stade de Saint Martin de Saint Maixent.



Activités ACCA

Activités de l'été : mise en place de clôtures grand gibier dans le secteur de L'Houmeau ; agrainage et mise à disposition de points d'eau pour le petit gibier et autres animaux.

QI GONG

QI GONG HEBDOMADAIRE À ST MARTIN ST MAIXENT



LE QI GONG

- ❖ Une pratique énergétique fondée sur la médecine traditionnelle chinoise,
- ❖ Une gymnastique douce accessible à toutes et tous,
- ❖ Qui vise à l'entretien de la santé, à l'équilibre émotionnel et à l'unité entre l'esprit et le corps. Il permet de retrouver de la vitalité, le calme intérieur et de se reconnecter.

COURS HEBDOMADAIRES DE QI GONG

Tous les lundis de 19h15 à 20H30

Séance découverte gratuite

JOURNÉE DE QI GONG DE 10H À 17H30 - 35€

Initiation au Qi Gong. Acquérir les bases du Qi Gong

Qi gong de la femme. Eveiller et nourrir l'énergie féminine

Qi gong méditatif... (Cf. Agenda 2025 2026)

Journée autour d'une pratique traditionnelle de Qi gong

Association Qi gong Wuji (adhésion annuelle 15€)

Renseignements et inscription au 0689130274

Avec le SMC, j'agis, je trie, je réduis !

J'AGIS, JE COMPOSTE !

Les préparations et restes de repas se mettent en vrac dans le composteur.



Restes de repas (riz, pâtes, légumes)



Epluchures de fruits et légumes y compris les agrumes
Fruits et légumes abîmés



Restes de pain (en morceaux), coquilles d'oeufs, essui-tout

Marc de café, infusettes, thé

Fleurs et plantes d'intérieur fanées



05 49 05 37 10
www.smc79.fr

Déchets à éviter : viande, os, poisson, produits laitiers, crustacés.

Récupérez votre composteur gratuitement en déchetterie ou directement au siège du SMC à Sainte-Eanne.

Informations par téléphone au : 05.49.05.37.10
Mail : accueil@smc79.fr

Composteur livré en kit, capacité : 345 L ; Dimensions du composteur monté : H 90 cm x L 80 cm x P 80 cm, Montage facile et sans outil, prévoir un véhicule adapté pour le transport

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales

L'aide proposée est une prise en charge de 50% du prix d'achat TTC plafonnée à 150 euros par ménage.



Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvres :
05 49 06 87 46 ou par mail à pcaet@cc-hvs.fr



Le transport solidaire

Ce service vise à répondre à un besoin ponctuel, notamment en cas d'imprévu nécessitant un déplacement, par exemple pour se rendre chez un professionnel de santé.



Formulaire d'inscription à retirer en Mairie

Les bénévoles assurant le transport perçoivent une indemnisation correspondant strictement au coût kilométrique, sans aucune forme de rémunération. Leur engagement repose sur une volonté de rendre service et de renforcer les liens sociaux entre les habitants.

Le transport solidaire ne remplace pas les services existants : VSL, taxi, transport à la demande, covoiturage classique.

Contact CIF-SP

Nathalie RAYNAUD (conseillère **en Mobilité Inclusive ou de Transport Solidaire**)

Tél : 06 46 78 60 97

nathalie.raynaud@cif-sp.org

Devant le succès de ce dispositif, les bénévoles sont les bienvenus !

La croisée des Villages ; Espace de vie sociale



L'association La Croisée des villages a été créée en début d'année 2024. Son objectif : créer du lien entre les habitants, participer à la vie et l'animation locale, ouvrir un espace de vie pour toutes et tous, aller à la rencontre des habitants.

Contact : Cassandra VAURY, coordinatrice ;

Courriel : coordination@lacroiseedesvillages79.com

Téléphone : 06.16.59.88.63

Mobilité douce



Un pas de plus vers la mobilité douce à Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Dans le cadre de sa politique de développement de la mobilité douce, la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre met à disposition des abris à vélos pour les communes volontaires de son territoire.

La commune a souhaité s'inscrire dans cette démarche en accueillant l'un de ces équipements. L'abri a été installé sur le **parking de l'école**. Outre le fait de protéger la selle de la pluie, les arceaux permettent, contrairement aux anciens pince-roues de ne pas tordre les rayons et de sécuriser à la fois une roue et le cadre contre le vol.

La municipalité encourage vivement les **parents, enseignants, agents communaux et habitants** à en faire bon usage, afin de favoriser les déplacements à vélo au quotidien et contribuer à un environnement plus sain.

Coût du projet : 8 280.30€ financé par la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre avec une Subvention Fonds européens ainsi que « Alvéole + ».



Festivités du second semestre

Remise des livres

Comme chaque année, la Municipalité a offert des livres aux élèves de la Grande Section de Maternelle à l'occasion de leur passage en CP et aux CM2 en vue de leur entrée au Collège. Le livre est un des moyens du développement de l'enfant.



Festivités du second semestre



Fête nationale, le dimanche 13 juillet

Soixante-dix personnes étaient inscrites pour le repas organisé par la municipalité.

Cet évènement, véritable rendez-vous incontournable à l'occasion de la fête nationale, constitue une manifestation populaire qui rassemble la population autour d'un moment de convivialité et de festivités partagées.

Cette année, l'édition a été marquée par l'absence du traditionnel feu d'artifice, en raison de la mise en vigilance orange, signalant un risque de départ de feu, émanant de la Préfecture. Soucieux de garantir la sécurité de tous, toutes les précautions nécessaires ont été prises afin de préserver les champs agricoles et les habitations situées à proximité du lieu de la manifestation.

Néanmoins, cette absence de pyrotechnie n'a en rien altéré l'ambiance de la soirée. Quelques pas de danse se sont succédés au rythme de l'orchestre Dom'N' Son, tandis que des éclats de rire se mêlaient aux délices d'une paëlla savoureuse. Les participants ont également pu se rafraîchir à la buvette, gérée par l'Association des parents d'élèves, contribuant ainsi au succès de cette rencontre festive et mémorable.

◊ *Merci aux associations de l'ACCA et de St Martin Loisirs pour l'aide apportée lors de l'installation et du rangement.*





Festivités du second semestre



Festival du conte et des arts de la parole

Cette année, la municipalité s'est une fois de plus engagée, en partenariat avec la Communauté de Commune du Haut Val de Sèvre et une dizaine de communes partenaires, pour offrir la prestation d'un artiste conteur.

Un moment gratuit et intergénérationnel qui invite à ralentir, à s'abandonner à la quiétude et à savourer pleinement l'instant présent, à l'ombre des arbres.

Apporter la culture en milieu rural et la rendre accessible au plus grand nombre, sans aucune barrière



Jeudi 17 juillet
Une quarantaine de personnes
sont venues écouter l'artiste
FRED DUVAUD.
Sur deux sites distincts situés à
proximité du Soignon, il a conté
des récits tirés de la poche de son
pantalon...
Un véritable moment de rêverie
et de détente.
A l'issue du récit, un
rafraîchissement a été offert en
présence du conteur.
Des remerciements ont été
adressés à Monsieur et Madame
HAY qui ont généreusement
accueilli ce spectacle.

Cinéma en plein air, à l'intérieur...

Un moment de détente avant la rentrée :

Le vendredi 29 août, une séance de cinéma gratuite a été offerte aux habitants en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement et le Centre Régional de Promotion du Cinéma, en proposant la projection d'un film récent.

En raison d'une météo défavorable, la séance a finalement eu lieu dans la salle de Fiol, prévue comme lieu de repli en cas d'intempéries.

À travers une approche humoristique, ce film invite à une réflexion sur nos origines, parfois surprenantes.





Festivités du second semestre

Cérémonie Hommage à Paul DREVIN et Paul VEILLON



Le dernier dimanche du mois de septembre est désormais dans le calendrier de tous.

Avec l'intervention du Conseil Municipal des Jeunes, de Monsieur POIRAUD Vice-Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, de Monsieur MOUILLER Sénateur des Deux-Sèvres, de Madame La Maire Angélique Camara et de Monsieur JUMEAU Conseiller Municipal.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. » Jean d'Ormesson

Le 19 août 1944, Paul DREVIN et Paul VEILLON posent une charge explosive sur la voie ferrée à Ricou. Une première tentative, la veille avait échoué à cause d'un allumeur à pression. Soucieux de comprendre ce qui n'avait pas fonctionné, ils retournent sur les lieux pour vérifier l'engin. Ils se penchent, ajustent, manipulent... Une explosion survient. Ils sont tués sur le coup.

Cérémonie commémorative du 104^e anniversaire du 11 Novembre



De nombreux citoyens ont assisté à la cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre, célébrant l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendant hommage à tous les morts pour la France.

La jeunesse était particulièrement mise à l'honneur lors de cette cérémonie :

- ♦ Faustin Delacroix a procédé à la lecture d'une lettre de Jules Mothet* ;
- ♦ Le Conseil Municipal des Jeunes, accompagné de plusieurs camarades de classe, a lu différentes cartes postales de poilus ;
- ♦ Enfin, Célia Turpin, engagée dans le cadre du Service National Universel, a énoncé la liste des «Morts pour la France».

La Municipalité adresse ses remerciements à l'ensemble des participants, aux porte-drapeaux, ainsi qu'au public venu se recueillir en ce jour de mémoire et d'unité nationale.

La cérémonie s'est achevée autour du traditionnel verre de l'amitié, offert à l'issue du rassemblement.

*A combattu pendant la Première Guerre mondiale : MOTHET Jules, né le 29 mai 1880 à Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Festivités du second semestre

Repas et animation offerts pour les plus de 65 ans



Le samedi 11 octobre, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les aînés de la commune âgés de plus de 65 ans à l'occasion d'un déjeuner préparé avec soin par le restaurant *Le Dix-Vingt*. Le dressage des tables et le service ont été effectués par les élus.

Cette rencontre chaleureuse a été animée par un duo plein de gaieté : Nadine, accordéoniste et Liticia, chanteuse. Plus de quatre-vingts habitants ont ainsi eu l'opportunité de se retrouver, d'échanger et de partager un moment convivial, empreint de proximité et de bienveillance.

Le renforcement du lien social au sein de la commune est une priorité, portée collectivement par l'équipe municipale.

Courriel de remerciement d'un habitant

« Merci Madame la Maire pour cette belle journée du 11 Octobre 2025. Merci à vous, merci à toute votre équipe du conseil municipal pour l'organisation de cette journée, merci pour le choix de cet excellent repas et pour l'impeccable service de votre équipe dans une agréable ambiance. Bien respectueusement. Un Marti-Maixentais ».

Festivités du second semestre

Rallython, étape à St Martin de St Maixent



« Qu'est - ce qu'il y a de plus beau que la guérison d'un enfant ? »
Santa

Il est difficile d'apporter une réponse à cette question autrement que par l'engagement et l'action, soutenus par les bénévoles.

Cette année encore, la commune a eu le plaisir d'accueillir le Cyclo-Nanteuillais dans le cadre du Téléthon. Petits et grands étaient présents en nombre pour partager ce moment sportif. Chaque commune du Haut Val de Sèvre apporte son soutien et remercie chaleureusement les participants pour leur engagement.



Marché de Noël



Devenu un rendez-vous incontournable, le traditionnel marché de Noël s'est tenu le vendredi 12 décembre au stade.

Dès 18h30, les associations communales étaient prêtes à accueillir les visiteurs et à leur proposer diverses boissons, restauration rapide et idées cadeaux.

Les enseignantes, accompagnées des agents de la garderie, ont consacré une après-midi aux enfants du groupe scolaire afin de confectionner décos et gourmandises, mises ensuite en vente lors du marché. Les élèves ont interprété des chants de Noël en attendant le Père-Noël..

L'AMAP était également représentée par ses producteurs :

- Mathieu Savattier, maraîcher ;
- Trogne de Chèvre, fromages de chèvre ;
- Hélène, volailles ;
- Camille, Le Fournil Boisguérin ;
- Margaux, Les Vergers de la Garmentière ;
- Vanessa, produits végétaux.



Une grande corbeille garnie par l'ensemble des exposants a été mise en jeu par tirage au sort. Chaque ticket, vendu 1 €, a permis de générer des bénéfices intégralement reversés au groupe scolaire.

La visite du Père Noël a naturellement enchanté les enfants.

Le feu d'artifice, annulé le 13 juillet en raison de la canicule, a été lancé pour l'occasion, coïncidant avec le dixième anniversaire du marché de Noël — un heureux hasard.

Un grand merci aux associations, aux agents et aux élus pour le montage et le démontage des installations.

La Municipalité

vous souhaite une belle année 2026 !

MADAME, MONSIEUR

Madame le Maire,
et le conseil municipal seront
heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux.

Le Samedi 17 Janvier à 11h00
à la salle de Fiol

Saint-Martin
DE SAINT-MAIXENT

Merci à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin : Sandra JAMBON, Erick BAUDRY et Angélique CAMARA, (Membres de la Commission Communication), Loetitia NERAULT (Agent Administratif).